

ÉNONCÉ DES SERVICES OFFERTS À LA COMMUNAUTÉ RIVERSIDE

1. INTRODUCTION

1.1 Mission et objectifs

La Commission scolaire Riverside s'engage à promouvoir un environnement stimulant et enrichissant qui favorise la réussite personnelle de tous les élèves. Notre objectif est axé sur la mise en œuvre de la Convention de partenariat et du Plan stratégique visant à assurer l'amélioration de la réussite scolaire de nos élèves.

Selon l'article 207.1 de la Loi sur l'instruction publique :

La mission d'une commission scolaire est d'organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la présente loi et le régime pédagogique établi par le gouvernement.

Une commission scolaire a également pour mission de promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire, de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de contribuer, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, culturel et économique de sa région.

1.2 Les principaux services offerts

La commission scolaire fournit des services éducatifs aux élèves jeunes et adultes qui sont inscrits dans nos écoles et nos centres en vertu de l'article 236 de la Loi sur l'instruction publique.

a) Services éducatifs

Maternelle – à l'exception d'une école, le programme de maternelle est offert dans tous nos établissements primaires, selon l'acte d'établissement des écoles et le plan triennal d'allocation et de destination des biens immeubles. Le programme Passe-Partout et le programme pré maternelle pour les enfants de 4 ans sont offerts dans certaines de nos écoles.

Primaire et secondaire – les programmes du primaire et du secondaire sont offerts à tous les élèves admissibles dont la résidence est située sur le territoire de la Commission scolaire Riverside. Ces programmes sont offerts conformément au régime pédagogique et aux programmes établis par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Voici quelques options offertes dans nos écoles secondaires :

- le programme du baccalauréat international;
- le programme destiné aux élèves talentueux et doués;
- le programme concentration sport ;
- le programme concentration arts;
- le programme du parcours de formation axée sur l'emploi.

...promouvoir un environnement stimulant et enrichissant visant à assurer la réussite personnelle de tous les élèves.
... committed to providing a stimulating and caring environment which enables all students to achieve personal success.

En outre, la Commission scolaire Riverside est reconnue pour son engagement à fournir des services aux élèves à risque, aux élèves handicapés, et aux élèves qui éprouvent des difficultés d'adaptation sociale ou des difficultés d'apprentissage.

Éducation des adultes – ce programme est offert à tout individu désireux de terminer ses études et d'obtenir un diplôme d'études secondaires. Notre centre ACCESS fournit des services personnalisés aux adultes âgés de plus de 16 ans en vue de les accompagner dans leur développement académique et personnel.

ACCESS offre également les services SARCA. Les SARCA (*Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement*) consistent à fournir des services d'accueil, de référence et de soutien pour aider les adultes qui désirent terminer leur formation d'études de base. Ces services sont offerts gratuitement aux adultes âgés de plus de 16 ans qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires ou de diplôme d'études professionnelles. Avec l'assistance de nos conseillers, les candidats peuvent explorer leurs aptitudes et possibilités de carrière, faire une réflexion de leurs forces et faiblesses (bilan des acquis). Ils peuvent aussi terminer leurs études secondaires.

Formation professionnelle – ce programme est offert aux individus souhaitant poursuivre une carrière dans le domaine des métiers. Voici un aperçu de certaines options offertes au centre ACCESS :

- Secrétariat
- Comptabilité
- Ventes-conseils
- Lancement d'une entreprise
- Santé, assistance et soins infirmiers
- Assistance à la personne en établissement de santé
- Assistance à la personne à domicile

b) Services complémentaires

La commission scolaire fournit divers services complémentaires aux élèves admissibles conformément au régime pédagogique. En voici quelques-uns :

- Service de psychologie
- Service d'orthophonie
- Service d'orthopédagogie
- Éducation spécialisée
- Soutien et conseil spirituels et intégration communautaire
- Ressources éducatives favorisant l'amélioration de la réussite étudiante
- Activités étudiantes axées sur le développement de l'autonomie de l'élève
- Environnement d'apprentissage sain et la promotion de saines habitudes de vie (nutrition et activités physiques)

c) Autres services

Les services suivants sont offerts sous certaines conditions :

- Service de garde
- Surveillance et activités du midi
- Service de traiteur
- Transport
- Protecteur de l'élève
- Centre d'apprentissage communautaire



2. ENVIRONNEMENT D'APPRENTISSAGE

La communauté de la Commission scolaire Riverside (les élèves, les parents, les membres du personnel et les membres de la communauté) a le droit **d'être** en sécurité et le droit de **se sentir** en sécurité – de façon physique, affectif et psychologique. Dans cette optique, Riverside a mis en place un Code de conduite qui établit clairement les règles de conduite. Celles-ci comprennent :

- la courtoisie, le respect, l'écoute, l'esprit ouvert, l'empathie;
- la compétence, la fiabilité, la clarté, la compréhension, la transparence, l'accessibilité;
- la confidentialité, l'équité, l'impartialité, l'objectivité, l'intégrité;
- la reddition de compte, le professionnalisme.

3. LES COORDONNÉES DE LA COMMISSION SCOLAIRE RIVERSIDE :

Adresse postale :

Commission scolaire Riverside
299, boulevard Sir-Wilfrid-Laurier
Saint-Lambert, QC J4R 2V7

Téléphone : 450 672-4010
Télécopieur : 450 465-8809
Courriel : rsb@rsb.qc.ca

Visitez notre site Internet au www.rsb.qc.ca

